

PREVENIR ET TRAITER LES IMPAYES

Objectifs de la formation

Connaître les différents modes gestion et de prévention des impayés
Utiliser les techniques de crédit-management
Utiliser l'assurance-crédit et l'affacturage
Suivre un dossier contentieux

Méthodologie pédagogique

Apports juridiques théoriques et pratiques
Apports de techniques de gestion
Examen d'un dossier contentieux
Echange de pratiques entre les participants

Supports pédagogiques

Un support de formation

Un support annexe de documents de travail

Nombre de participants : 2 à 8

Public : Cadres opérationnels, Acheteurs, Responsables RH

Durée : 2 journées de 7 heures

Coût :

Inter : 700 € HT par participant

Animation : Par un formateur-consultant qui assure également des missions de conseil en entreprise

Evaluation : La formation est évaluée par les participants à l'issue de la journée

Programme indicatif

I. La prévention des impayés

A. En interne : le crédit management

- Evaluer le risque pris sur une entreprise
- Les sources d'informations à utiliser
- Les outils de prévention à la disposition de l'entreprise
- Synthèse : le rôle du crédit-manager :

B. En externe

- La mobilisation des créances commerciales auprès d'une banque
- La couverture des risques

II. Le traitement de l'impayé

A. Le précontentieux

- Les premières mesures de relance
- Le recours à des partenaires extérieurs à l'entreprise

B. La procédure

- L'action en paiement
- Le référé
- L'exécution provisoire
- L'injonction de payer
- L'arbitrage
- L'exécution de la décision

C. La faillite

- Comment être informé ?
- Qu'advient-il de votre créance ?
- La déclaration de créance
- Le sort de la créance à l'issue de la procédure de redressement ou de liquidation
- Les actions en revendication ou en restitution